L'ABEILLE.

PAR BUDGETT, MAGNE & Co.
NO. 91, RUE DU CHANTIER.

CONDITIONS:

Douze piastres par an, sans la moindre fraction, payables d'avance pour ceux qui désirent avoir leur feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, depuis le 1er novembre pour toute l'année, et depuis le 1er janvier pour six mois; et pour ceux qui désirent l'avoir tous les matins à la Nouvelle-Orléans. Aucun journal ne sera discontinué avant que les comptes ne soient réglés en entier. Les abonnés qui ne feront point connaître leur intention de faire cesser leur envoi, avant son terme de l'expiration de leur abonnement en seront censés.

ANNONCES. Une piastre par ligne pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement dans le table doit nécessairement, devra être donné par écrit, et avant midi. Le maté est de DIX lignes ou moins.

ENTREMENS pour Pannes des annonces—des imprimés, des avis, des cartes de visite, des circulaires, des factures, des affiches d'entreprises et autres imprimés publics, tels que ceux servires, ballaces et bureaux à vapeur, les actes publics de commerce, les ventes par encan, les baux de maisons et habitations, les ventes de propriétés &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par interruption paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsque la position doit être subie, pareront le double du prix des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui occupent de la ligne ordinaire des colonnes, et d'un demi d'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, ventes de terres, de maisons et habitations, ventes de nègres, animaux, épaves ou effets égarés, &c., qui doivent paraître un certain nombre de fois, ou pendant un certain temps, ou pour une époque déterminée, ou qui doivent être publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

LES ANNONCES qui ne seront pas données pour un nombre de fois déterminé seront publiées jusqu'à ce qu'elles soient ordonnées de cesser, et il sera exigé le prix de l'insertion d'un demi d'année, ou quelque soit le temps qu'elles auront paru.

LES ACTES et autres actes ou avis ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pourront la saison des plaisirs paieront $150.

LES ANNONCES étrangères doivent être complétement payées et toutes annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.
Arrangement pour l'été.

A PARTIR de ce jour, Dimanche, le Locomotive partira pendant l'été de dépôt, à la rue des Bons Enfans pour aller à Versailles, ou plus loin selon les progrès du chemin, aux heures suivants:

DANS LA SEMAINE,

Départ.	Retour.
A 7 heures A. M.	A 9 heures A. M.
" 4 " P. M.	A 5 1-2 " P. M.

LES DIMANCHES.

Départ.	Retour.
A 7 heures A. M.	A 9 heures A. M.
" 10 " "	A 11 " "
" 1 " P. M.	A 3 " P. M.
" 4 " "	A 5 1-2 " "

Nouvelle-Orléans, ce 1er. Mai 1840.
Par ordre du Directeur,
1er mai—QG WILLIAM FURST, Secrétaire.

A LOUER—La grande Maison à étage en brique, située à l'encoignure de la rue de Bourgogne. Possession en sera donnée le 15 août: S'adresser à V. & O. VIGNAUD, 48, rue de Chartres.

A LOUER présentement—Une Maison haute, rue de l'Esplanade. S'adresser à— R. BRUGIER, 17 juil No. 9, rue St. Louis.

A LOUER jusqu'au 1er. Novembre prochain une maison située à l'encoignure des Toulouse et Vieille rue, dernièrement occupée par un débit de liqueurs. S'adresser aux locataires actuels, ou à Messrs. Gaudet & Co. Comp. 11 juil

---

A LOUER, à un prix modéré, jusqu'au 1er. novembre prochain, une maison vaste et agréable, située rue rue de la Commune et du Camp. S'adresser rue du Camp 20 juin.

A LOUER présentement, une maison haute, sur la Esplanade, entre les rues Bourgogne et Bourbon. S'adresser à R. BRUGIER 9, St-Louis, 10 juin.

A LOUER—Une maison à étage, située à l'encoignure des rues Magazine et Lafayette. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser Henry Tete, 13, rue Conti. 3 juin

---

A LOUER pour le 1er. juin, la petite maison No. 16, rue Grande-Hospice. S'adresser à— R. BRUGIER, 9, rue St. Louis. 20 mai

---

A LOUER présentement, la maison neuve à étages en brique, située rue Bourgogne, entre Bienville et Conti. S'adresser à R. BRUGIER, 9, rue St. Louis 20 mai

---

A LOUER.—Une maison située rue St. Philippe entre Royale et Bourbon, en face de la Salle Wash. S'adresser à H. C. CAMMACK & Co. Pour les conditions, s'adresser rue de Chartres, No. 129. 20 mai

---

☞ A LOUER.—Le magasin No. 20 de la rue de la Bourse, récemment occupé par Messrs. Coit & Co. Possession pourra être donnée immédiatement. S'adresser à 20 mai—6t H. C. CAMMACK & Co.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conseil de la Municipalité No. 1.

Séance du Lundi, 13 Juillet 1840.

LE Conseil de la Municipalité No. 1 de la ville de la Nlle-Orléans, arrête ce qui suit:

1o. A dater de la promulgation de la présente ordonnance, il ne pourra y avoir aucun contrat établi ou négocié de marchandises, bijouterie, bétail, volailles, chapeaux, casquettes, quincaillerie, coutellerie, grosserie, longes faits, articles de bureaux, etc., destinés sur aucune voie publique, chemin, levée ou banquette dans les limites de cette municipalité, sous peine de trois jours d'emprisonnement et d'une amende de dix piastres pour chaque contravention.

2. Il sera de même défendu à tout individu, tombant sous les dispositions de la présente ordonnance, les commissaires des marchés aux légumes et aux boucheries seront tenus personnellement responsables de la mise en vigueur des présentes stipulations, et seront sujets pour la 1ère et la 2de. contravention à une amende de vingt cinq piastres, et pour la 3e. destitution de leur emploi par le maire, dans le cas qu'ils seraient trouvés coupables de négligence à leurs devoirs. Le commissaire de la halle aux bouccheries devra faire l'inspection de la rue Ste. Anne à la rue St. Philippe, et le commissaire de la halle aux légumes depuis la rue St. Philippe à la rue des Ursulines. Les autres parties de cette Municipalité seront inspectées par les commissaires des divers districts sous leurs surveillances et conditions.

3e. Tous tenneurs de cabarets, cafés, tavernes et tous autres qui loueront ou fourniront des places sur la façade de leurs maisons à des colporteurs pour y stationner, paieront une amende de vingt piastres pour chaque contravention, et en cas de récidive, leur licence leur sera retirée.

4e. Pendant les mois de l'été durant lesquels il n'est permis de vendre des huîtres, il ne sera pas permis aux fermiers des postes d'huîtres, d'y vendre des liqueurs spiritueuses, sous peine d'une amende de vingt cinq piastres par chaque contravention, et il leur est défendu sous peine de la dite amende d'y vendre aucune chose que des fruits.

Les propriétaires du ferry en bac à vapeur de connectionner un entourage solide ayant une grille et une petite porte en face du débarcadère du ferry, lequel entourage aura trente pieds de face à la rivière, et devra se prolonger de chaque côté jusqu'au [illegible]. Les portes devront être fermées chaque fois [illegible] ne sera cessé de courir. L'intérieur de cet [illegible] être maintenu dans le plus grand état de [illegible] d'une amende de dix piastres par [illegible]

[illegible] cabans ou pavillons où il se détaille [illegible] limonades, &c., devront immédiatement [illegible] de la Levée, et laisser [illegible] sur la demande qu'ils [illegible] leurs petits pavillons.

May	18				
June	1				
"	16	July.	1	June	[illegible] ne sera
July	16	Aug.	1	July.	[illegible] étale
Aug.	17	Sept.	1	Aug.	27 Oct.
Sept.	20	Oct.	4	Sept.	28 Oct.
Oct.	20			Oct.	30

BUNKER HILL—Capt. [illegible] piastres par.

May	18				31
June	16	July.	1	June	[illegible] ne sera
July	16	Aug.	1	July.	[illegible] étale
Aug.	17	Sept.	1	Aug.	27 Oct.
Sept.	20	Oct.	4	Sept.	28 Oct.
Oct.	20			Oct.	30

These boats are all of the largest class, and have accommodations for passengers equal to any boats in the world.
16-47m

MEXICAN GULF RAILWAY COMPANY.

SUMMER ARRANGEMENT.

COMMENCING on Sunday, the 3d instant; the Locomotive will run during the summer months, every day, from the depot in Good Children street, to Versailles, and further, as the road may progress, at the following hours:

WEEK DAYS:

Depart.	Return.
At 7, A. M.	At 8, A. M.
" 4, P. M.	" 5, P. M.

SUNDAYS:

At 7, A. M.	At 8, A. M.
" 10, "	" 11, "
" 1, P. M.	" 2, P. M.
" 4, "	" 5, "

By order of the board,
New-Orleans, May 1st, 1840.—6t WILLIAM FURST, Secretary.

LOUISIANA SEED STORE—120 Canal, near Dauphin street. The subscribers beg leave to inform the public that they have on hand, superior fresh garden seeds of all kinds (from Thorburn's New York Establishment)—Also red and white clover, timothy, mixed bird seed, oat meal, garden tools, books on gardening, and the cultivation of silk; fruit trees; plants; morus multicaulis trees, &c. They would also mention that they have a new variety suited to the climate, on the cultivation of the vegetable garden, market gardeners; planters and others, are requested to try our seeds, and they will be fully satisfied of its superior quality; (the same quality) of seeds can be had at their establishment in Mobile.

Merchant, Miss.
THOS. PRINGLE & Co.

N. B.—Just received from New York a fine assortment of Dutch bulbous flowers, roots [illegible] double dahlias—Also a fine variety of peas and beans; the bulbs are of the finest kind, &c. 16m 16th Ap

---

RALPH HUBBARD & CO., No 5, Chartres street—(sign of the Black Horse Head),—are now receiving per packet ships Yazoo, Alabama and Mississippi, a fine assortment of Saddlery, which in addition to their former stock, renders it complete viz:

Men's calf's lined, Castors, Attakapas, plain and quilted saddles;
Ladies' velvet, quilted, plain and rail do;
Boys' and race do;
Bags, portmanteaus, gig, waggon and dray harness;
Martingales, bridles, bridle fittings, stirrups;
Spare gig and riding whip, coach lace and tassels;
Fringe, webbing, surcingles, girths;
Curry combs, horse hair brushes, hair cloths &c.;
Trunking and valeurine, valices;
Carpet and saddle bags, h. by horses;
Skirting, harness, gig band and bridle leather;
Calf, morocco and sheep skins, sloughs. 18

PANAMA HATS—MANUEL BLANCO & Co., No. 68 Chartres street.—Persons will be found a very large assortment of Panama Hats, extra fine, comprising the finest specimens which have ever appeared in this country. Also, a large assortment of hats of every kind, for sons and children, with large brims, suitable for summer, at reduced prices, as follows:

Grey beaver brand brimmed hats, at $3, 4 and $5.			
Black	"	"	"
White	"	"	"

Hats in the latest fashion made by Lavillet at Paris, at $6.
Children's' brand brimmed grey beaver hats, at $3.

Do.	do	do	$2.
Do.	silk hats for gents,		$6.
Do.	do for children,		$3 50.
Do.	grey beaver hats,		$5 50.

Together with a large assortment of linen shirts manufactured by ourselves; numerous pieces of every kind; ready made summer clothing, in the latest Parisian tastes, such as mantles of fresh colors, do jaconet, do muslin, mantelets and riding petticoats, different kinds of umbrellas and parasols; waistcoats, gingham frocks a good color; blouses and unbleached linen; gig shawls and bleached and unbleached linen cambric handkerchiefs; linen sheets by the piece or of any size and every linen and drilling; marine dresses, assorted and for the Indies of 1, 2 and 3 years; the whole at very low wholesale prices. 6-47m

---

RICE COFFEE—200 bags superior quality, for sale by STETSON & AVERY, 88, Gravier street.

[illegible] 1840.

[illegible] Comp.

[illegible] Comp.

[illegible] Comp.